

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 57/453/1934 Divers.

n° 57/453/1934

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

6 juin 1934

Numéro JO

n° 453 du 31/08/1934

Date du numéro

31 août 1934

TEXTE INTÉGRAL

le deuxième alinéa de l'article 32 de l'arrêté n° 360 du 30 mai 1934 a été rétabli dans son véritable sens, et en conséquence modifié comme suit : « À cet effet, le trésorier-payeur bénéficiera de la remise, etc... »